# Séance du 3 juin 2021

~~~~~~~~~~

L'an deux mil vingt et un, le trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle socioculturelle, sous la présidence de Monsieur Gilles CHAPOTON, Maire de DRACHÉ. Étaient présents: MM. CHAPOTON G. BRION F-X. COUQUILLOU L. DOURY R. FUSALBA T. GRANGE F. GUERREIRO S. VERNEAU F. Mmes. PINEAU L. RAGUIN N. IHUEL G. SASSIER F. GUESDON S. DUVAL J.

Était excusé : M DOUET M. *(donne pouvoir à M CHAPOTON G.)* 

Mme Julie DUVAL est élue secrétaire.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du quatre mai deux mil vingt-et-un. Le Conseil Municipal accepte l'ordre du jour à l'unanimité.

#### I - FINANCES COMMUNALES

### 1) Restitution de la caution du logement sis 1, place de l'Abbé Péan

Après état des lieux, le Conseil Municipal, **DÉCIDE** le reversement intégral du dépôt de garantie d'un montant de trois cent quatre euros et quatre-vingt-dix centimes (304,90 €) effectué lors de l'entrée dans les lieux le 1<sup>er</sup> juin 2001, à Madame Monique JOYEAUX, locataire sortante du logement N°1 sis, 1 place de l'Abbé Péan.

#### II - URBANISME

### • Droit de préemption simple : parcelles C N°742 et C N°68 sise 3, rue Jean Michau

Informé de la déclaration d'intention d'aliéner la parcelle à usage d'habitation cadastrée section C N°742 et C N°68, d'une superficie totale de 1 045 m2, sises 3, rue Jean Michau, situées en zone 1 AU et UA du Plan Local d'Urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées section C N°742 et C N°68, sises 3, rue Jean Michau, située en zone 1 AU et UA du Plan Local d'Urbanisme communal.

# III - QUESTIONS DIVERSES

# **POPULATION**

# 1) Recensement de la population

Comme indiqué lors du conseil municipal du 3 décembre 2020, le recensement de la population a été reporté en 2022 et sera effectué du 20 janvier au 19 février 2022.

Aussi, Monsieur le Maire indique qu'il a nommé Catherine LEMOUX en tant que coordonnateur communal. Elle sera l'interlocutrice de l'INSEE pendant la compagne de recensement et sera en charge d'assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

## 2) Fête des Mères

Monsieur le Maire informe que les 7 mamans qui ont donné naissance à un enfant entre le 30 mai 2020 et le 31 mai 2021, recevront une invitation à faire réaliser l'empreinte du pied de leur enfant à l'atelier de M Laurent LISSY, verrier d'Art à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE.

### **ENVIRONNEMENT**

### 1) Concours des Maisons Fleuries

Monsieur le Maire indique aux élus que la commune est inscrite au concours départemental des Maisons Fleuries et que pour le concours des particuliers, il faut retenir deux candidats au plus tard le 30 juin 2021.

#### 2) Syndicat de la Manse : travaux sur le Réveillon

De nouveaux travaux de talutage des berges au niveau de la station d'épuration seront en cours prochainement. Les agriculteurs du secteur évacueront la terre. Cette opération limitera les crues du Réveillon sur les champs et les espaces vulnérables et donnera plus de stabilité aux berges. Des courbures seront créées dans le lit du ruisseau afin de diversifier les écoulements.

## 3) Aménagement du Parc Désiré Charpentier

Monsieur le Maire indique qu'il a sollicité l'ADAC 37 afin de faire une étude de faisabilité (diagnostic et hypothèses/références d'aménagement avec chiffrage) afin de compléter l'aménagement du parc de loisirs existant. L'idée est d'avoir un projet d'ensemble cohérent et qui invite à la promenade le long du Réveillon.

La volonté est d'y intégrer :

- •Une halle dans le prolongement ou à côté de la salle des fêtes,
- Un chemin le long du Réveillon,
- Le renouvellement partiel de certains jeux comme le terrain de pétanque, le terrain de bosses et autres jeux évalués par le bureau de contrôle,
- Des liaisons en circulations douces (école, grange) à préserver voire à privilégier,
- Une réflexion sur la sécurisation des zones de jeux par rapport aux voitures (bancs/gabions/plantations ?...),
- Une réflexion sur l'organisation générale des jeux (tranches d'âges mélangées ou non),
- Des bancs,
- Éventuellement d'autres jeux, plantations...

Ce diagnostic sera établi à partir d'une analyse paysagère du site et selon cette analyse, des hypothèses seront faites et/ou des références seront données ainsi qu'un chiffrage.

Un premier diagnostic sera programmé fin juillet/début août 2021.

### 4) Le lavo'Art

Monsieur Thierry FUSALBA, adjoint délégué à la culture, informe les élus que les élèves de l'école Yvan Pommaux ont été emballés par la rencontre avec l'artiste IMAK'ONE qui réalise une fresque de 13 mètres sur le thème des lavandières au lavo'Art de Draché. Cette œuvre d'art inédite est la première étape du projet de la commune « chemin d'art de Compostelle en Sud Touraine ».

#### **VOIRIE**

# 1) Bilan des radars pédagogiques

Monsieur Fabrice GRANGE présente aux élus le bilan des radars pédagogiques.

### 2) Extension du réseau de gaz

Suite au questionnaire de SOREGIES adressé aux habitants du centre bourg, 5 foyers sont intéressés. Quatre se trouvant dans le même secteur, allée des Tilleuls et allée des Cerisiers, SOREGIES propose l'extension du réseau jusqu'au N°10 de l'allée des Tilleuls. Après réflexion en commission, cette extension sera proposée au prochain conseil municipal.

### **BÄTIMENTS PUBLICS**

#### Éalise

Le dispositif anti-humidité a été installé par l'entreprise ISOSEC et l'entreprise Guillaume DUVAL a commencé la mise en place des cache-moineaux.

#### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Il aura lieu le jeudi 29 juillet 2021, à 18h00.

La séance est levée à 19h30.